

| | |
|---|---|
| DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS | Séance du Conseil Municipal du 24 Février 2025 |
| | Délibération N° : 20250224-08 |
| OBJET : Subventions allouées pour 2025 - | |
| EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | |

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 du mois de Février, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 17/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 14

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 12

Nicolas CRUNCHANT - Florent BUES - Alexandre RENIE - Charles LACROIX - Joël GAUCHE - Nicolas TENOUX - Florian BOURCIER - Philippe BOULET - Marie-Hélène FAROUZE - Philippe RIBOT - Dominique LEPAS - Carine AUDIER-MERLE -

NOMBRE DE POUVOIRS : 1

Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Nicolas TENOUX -

NOMBRE DE VOTANTS : 13

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe RIBOT.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les demandes de subventions présentées par différentes Associations locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2025 :

Article 65748 – Subventions de fonctionnement aux associations

- Centre de loisirs Les Renardeaux été Tipis--: 5 142.00 (13 voix pour)
 - Centre de loisirs Mini séjours été-----: 2 695,00 € (13 voix pour)
 - Centre de loisirs Les Renardeaux hiver ----- : 1 250,00 € (13 voix pour)
 - Coopérative scolaire Abriès-Ristolas -----: 3 170,00 € (13 voix pour)
 - R.A.S.E.D-----: 70,00 € (13 voix pour)
 - Anim'Abriès-Ristolas ----- : 32 000.00 € (13 voix pour)
 - Association Musi'Queyras ----- : 9 000.00 € (13 voix pour)
 - Amicale des Pompiers du Queyras ----- : 200.00 € (13 voix pour)
 - Secours populaire-----: 300,00 € (13 voix pour)
 - Maîtres-chiens d'avalanche-----: 150,00 € (13 voix pour)
 - Association Queyras Passion -----: 200,00 € (13 voix pour)
 - SOS Chats des rues du Briançonnais----- : 300.00 € (13 voix pour)
 - Le Souvenir Français -----: 100,00 € (13 voix pour)
 - FNACA ----- : 100.00 € (13 voix pour)
 - Les Cousettes du Haut Guil ----- : 100.00 € (13 voix pour)
 - Association Refuge solidaire ----- : 200.00 € (8 voix pour - 2 voix contre
3 abstentions)
- Total -----: 54 977.00 €**

Article 657363 – Subventions de fonctionnement aux CCAS

- **CCAS d'Abriès-Ristolas-----: 5 000.00 (13 voix pour)**

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 65 du budget principal 2025 de la Commune soit **54 977.00 €** à l'article **65748** et **5 000.00 €** à l'article **657363**.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.